Le résumé à emporter

Enjeux d'intervention liés à la concomitance « victimisation/dépendance »

Francine Ferland, Nadine Blanchette-Martin et Christine Gamache – Midi-conférence du 15 novembre 2022

Victimisation et dépendance, une relation préoccupante

Environ 70 % des adultes qui consultent pour un problème de consommation ont déjà vécu au moins un type d'abus [1]. Plus précisément, les abus peuvent être :

Psychologiques 68 %

Physiques 48 %

Sexuels 33 %

Parmi ceux-ci, au moins une personne sur quatre présenterait TOUS les symptômes d'un état de stress post-traumatique tels que décrits dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM-5) [ ].

Pour mieux comprendre comment cette réalité est vécue sur le terrain, l'équipe de recherche a interrogé 31 intervenant.e.s œuvrant auprès de victimes d'actes criminels (VAC) et 32 intervenant.e.s en dépendance. De plus, l'équipe a recueilli le point de vue de 40 personnes qui vivent avec les 2 problématiques pour mieux connaître les embûches auxquelles elles ont été confrontées et évaluer leur degré de satisfaction envers les services reçus [3]. Voici les principaux constats faits par l'équipe de recherche.

Constat 1 – Pourquoi ces personnes consomment-elles?

Pour se sentir mieux, s'apaiser ou se couper de ses émotions

« *Quand tu consommes, tu ne ressens plus rien. Ça gèle. Le mot le dit : ça gèle les émotions.* » Myriam, 53 ans

1.

2.

Pour être fonctionnel

« *(…) ils vont prendre la consommation comme béquille, comme une stratégie d'adaptation.* » Int.

Pour oublier l'acte criminel

« *La consommation s'inscrit un peu comme une solution pour oublier les problèmes. Pour apaiser quelque chose, oublier le passé. On ne veut pas que ça refasse surface.* » Int.

3.

4.

Pour composer avec la souffrance vécue

« *J'avais une personne en consultation qui était abstinente depuis 10 ans lorsqu'elle a vécu son dernier épisode de violence. Elle est retombée complètement dans la consommation, et elle a dit : "Si je n'avais pas eu ça, je serais morte".* » Int.

Constat 2 – Deux réalités, deux champs de compétences distincts

Les citations précédentes montrent qu'il existe un lien entre la victimisation et l'utilisation de substances psychoactives. Alors, que se passe-t-il lorsque les intervenant.e.s œuvrant auprès de victimes d'actes criminels doivent aborder la problématique de la consommation? Ou, à l'inverse, quand les intervenant.e.s en dépendance doivent-ils ou doivent-elles tenir compte de la victimisation lors de la prise en charge?

Un problème à la fois… ça pose problème?

D'un côté, les personnes qui sont suivies par plus d'un.e interventant.e doivent parfois segmenter leurs problèmes en fonction de la formation ou de l'expertise de l'intervenant.e. Ce n'est pas un exercice facile, et cela peut parfois leur donner l'impression de ne pas être comprises.

De l'autre côté, les intervenant.e.s peuvent faire face à des situations qui sont en dehors de leur champ de compétences. Reconnaître, admettre et respecter ses limites sans paraître insensible ou risquer de briser le lien thérapeutique, c'est tout un défi!

Sans compter que les intervenant.e.s expérimentent une certaine forme de déception en se rendant compte qu'ils ou elles ne pourront pas explorer plus en profondeur certaines sphères avec la personne suivie.

Choisir, c'est renoncer?

Il peut être particulièrement difficile d'entendre des récits comportant des épisodes de violence ou d'abus. C'est pourquoi avant d'explorer la victimisation, il est recommandé de tenir compte des éléments suivants :

- Notre temps et notre disponibilité
- Notre formation et notre expérience professionnelle et personnelle
- Notre mandat et notre rôle au sein de notre organisation
- Le risque de faire plus de mal que de bien

Constat 3 – L'expérience des personnes qui consultent

Les obstacles

Se replonger dans l'événement traumatique chaque fois qu'il faut répéter son histoire

Les interventions trop courtes

La réticence des professionnel.le.s à aborder le trauma

Ce qui a été apprécié

La flexibilité et l'ouverture des intervenant.e.s

La possibilité d'avoir accès à plusieurs spécialistes qui collaborent

Les interventions se déroulant dans un espace sécurisant
(Les victimes peuvent avoir du mal à établir un lien de confiance avec un.e intervenant.e du même sexe ou genre que celui du perpétrateur ou de la perpétratrice.)

Les facteurs organisationnels qui améliorent les choses

Les délais rapides d'accès aux services

La stabilité du personnel
(L'instabilité peut être un obstacle au processus de rétablissement.)

Que devrait-on faire ou continuer à faire?

Pour diriger la personne vers le suivi adéquat, il est recommandé de connaître préalablement les services et les organismes qui viennent en aide aux VAC et aux personnes présentant une dépendance. Idéalement, les intervenant.e.s devraient établir un contact avec les autres services et, lorsque c'est possible, travailler en équipe.

Conclusion

L'accompagnement des victimes d'actes criminels aux prises avec une dépendance constitue un véritable défi. Les professionnel.le.s doivent faire preuve à la fois de souplesse et d'ouverture d'esprit , tout en respectant leurs propres limites. Dans ce contexte, le recours à de la supervision clinique et à des formations est fortement encouragé.

Pour consulter les références bibliographiques, cliquer ici.

Rédaction : Jean-Philippe Galipeau
Infographie et mise en page : Geneviève Fortin
Révision linguistique : C'est-à-dire inc.